

Introduction à une géographie des conflits... en Afrique

Bernard Calas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/6263>

DOI : [10.4000/com.6263](https://doi.org/10.4000/com.6263)

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2011

Pagination : 295-320

ISBN : 978-2-86781-697-0

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Bernard Calas, « Introduction à une géographie des conflits... en Afrique », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 255 | Juillet-Septembre 2011, mis en ligne le 01 juillet 2011, consulté le 10 décembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/com/6263> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.6263>



Introduction à une géographie des conflits... en Afrique

Bernard CALAS¹

Ce numéro ébauche une réflexion sur la géographie des conflits, notamment africaine (fig.1), à partir du triple prétexte d'un programme de concours de recrutement de l'Éducation nationale (Géographie des conflits au Capes histoire-géographie et à l'Agrégation de géographie), d'un événement pédagogique-scientifique (le FIG de Saint Dié en octobre 2011, dédié à l'Afrique) et de l'amorce d'un travail de certains chercheurs de l'UMR 5115 IEP Bordeaux-CNRS « Les Afriques dans le Monde » sur les conflits en Afrique.

L'ambition de cet avant-propos est de centrer le regard sur les enjeux de l'analyse géographique des conflits en proposant d'abord un scénario type (un modèle ?), puis une réflexion sur les relations entre espace et conflit, pour finir par un survol des problématiques principales que le contexte africain imprime à ces relations.

I - Qu'est-ce qu'un conflit ? Esquisse d'un scénario type

Une toujours possible énumération à la Prévert : divorces (royaux comme populaires), guerres (d'Algérie, entre autres), Semaine sanglante, Tchétchénie, Syrie, conflits sur les retraites, sur la dette, Irak, guerres des gangs, conflits d'intérêt, conflits d'usage, conflits de voisinage, conflits d'aménagement (depuis Plogoff, 1977, voire le barrage de Tignes dans les années 1950 jusqu'à Stuttgart, 2011), bagarres, émeutes urbaines (de Los Angeles, 1992, à Tottenham, 2011, en passant par Clichy-sous-bois, 2005), guerres civiles (du Kivu à Timor), nettoyages ethniques ... s'avère infinie, insatisfaisante

¹ Professeur de géographie, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 ; coordonateur scientifique du numéro « Conflits en Afrique » ; méil : fracasses@wanadoo.fr

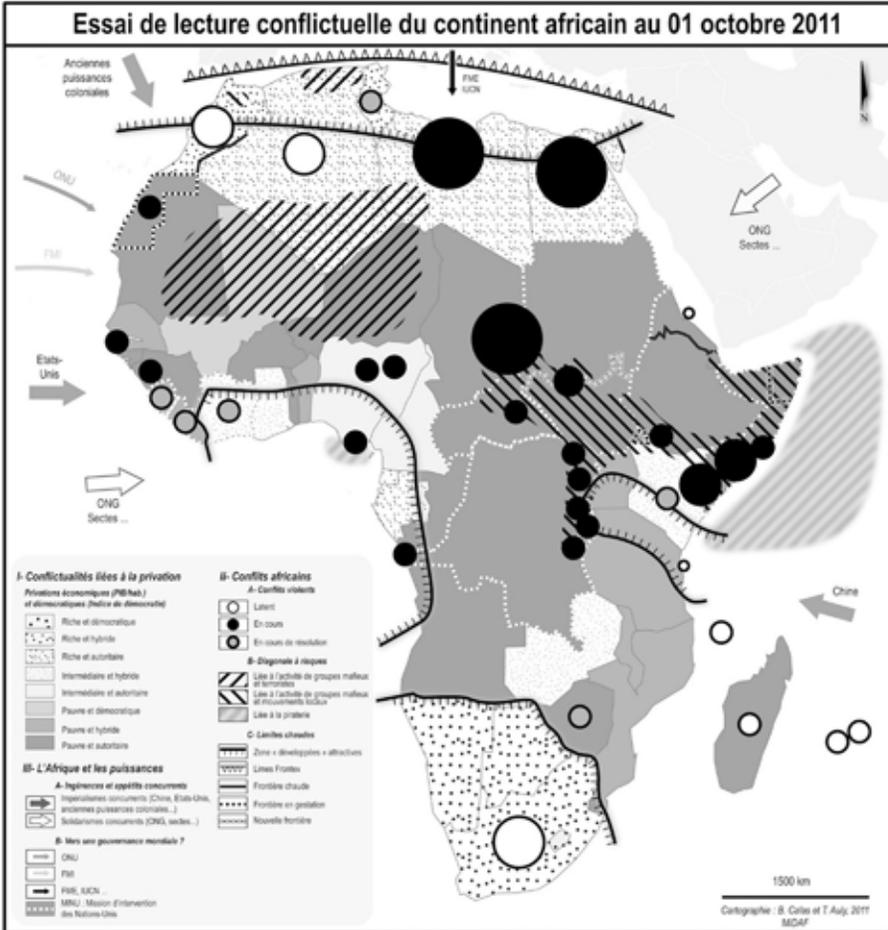


Figure 1 – Essai de lecture conflictuelle du Continent africain au 01 octobre 2011.

et avoue son inanité, à tout le moins érudite, à bien des égards digne de la presse à sensations, insensée. La nécessité d'une grille d'analyse s'impose donc pour tenter de mettre un terme à la dilution de sens et rendre compte du continuum et des seuils qui, au-delà des différences et des apparences, lient et séparent scène de ménage et génocide, une séparation² de Noir Désir, manifestation et révolte, jacquerie voire révolution, bagarre et guerre, rugby et pugilat, etc. Cette exigence rejoint celle qu'impose l'actuelle *doxa* de la corporation géographique. à partir du constat des lacunes épistémologiques de la géopolitique lacostienne – en son temps refondatrice et incontournable mais dénoncée comme trop souvent érudite et énumérative – du constat des

2 Film du réalisateur iranien Asghar Farhadi, Ours d'or 2011.

carences des *Atlas géopolitiques*³ et d'une lecture attentive des géographes anglo-saxons, nous tentons à la suite de Stéphane Rosière et des géographes de *l'Espace politique* « de (re)problématiser la géopolitique » des conflits, « sans faire de théorie » (Rosière, 2007 ; Dussouy, 2011).

Cette grille de lecture repose sur une analyse actantielle et dialogique des situations conflictuelles. En effet, l'acteur – au sens de sujet grammatical comme de sujet politique – centre l'analyse géographique. Le conflit, n'échappant pas à la mise en récit⁴, son analyse n'échappe pas à l'ordre du discours et à la mise en histoire. Il faut donc en passer par une analyse diachronique – avant/pendant/après – pour en présenter une texture type, un scénario type. Un conflit n'est compréhensible que si sa genèse (son « Pourquoi » ? voire son « Pour quoi » ?) l'est (c'est d'ailleurs un des points de contentieux difficiles à aplanir que celui qui consiste à démêler l'écheveau des causes et des responsabilités), c'est-à-dire si l'on a une idée de ce qu'est une période pré-conflictuelle.

Un espace social – de quelque échelle qu'il soit – ne peut pas ne pas être travaillé par des contradictions systémiques internes, sources de tensions entre les acteurs. Aussi se définit-il comme un champ de tensions régulées entre les parties du tout et entre le tout et « ses » parties. La régulation de ces tensions s'effectue au moyen de la loi, du compromis et de la routine. L'énoncé de la norme, des limites entre le bien et le mal, photographie et stabilise un rapport de force, légitime une domination et en définit le contenu et les limites. Il permet le maintien de l'ordre social et politique, voire sa reproduction élargie. Ces régulations s'opèrent dans un espace public, de débat et de discussion. L'ensemble – qu'il soit fondé sur un contrat social, un « ordre naturel » ou une paix impériale plus ou moins coercitive – appartient au versant pacifique du monde.

Le conflit met fin à la « convivance » dessinée par cet équilibre politique. Il remet en question la domination instituée et les régulations internes. Les acteurs s'affrontent au nom d'idéologies, de visions du monde, d'utopies porteuses de contrats sociaux et d'ordres cosmologique comme social.

3 Parmi une bibliographie imposante, citons : Lacoste Y., 2007 ; Victor J.-Ch, Raison V. & Tétart F., 2006 ; Boniface P. & Védrine H. ; *L'Atlas du monde diplomatique* ; Le planisphère des conflits de *l'International Institute for Strategic Studies* de Londres. Ces atlas insistent sur la dimension internationale des conflits et sur la violence physique qui s'y déploie. L'un des plus utiles est le petit opuscule de Denécé E. & Poulot F., 2010.

4 Les historiens insistent sur le fait qu'il ne faut pas céder aux sirènes clausewitzziennes mais au contraire réintégrer dans l'analyse de la guerre l'approche tolstoïenne et l'ironie stendhalienne. Le géographe ajoutera à cet éventail de points de vue, la distanciation gracquienne. Il est vrai que les Ardennes de l'aspirant Grange ou les Flandres de l'aspirant Pommier sont assez proches du Waterloo de Fabrice, dans l'espace comme dans l'esprit. À ce stade de la réflexion, on retiendra que le point de vue des narrateurs comme des analystes participe de la géographie du conflit.

Pour ce faire, ils utilisent des armes (de trait) discursives et/ou physiques. Le conflit est donc désordre, période au cours de laquelle sont disputées (et non plus discutées), pour être détruites, soit partiellement soit totalement, les normes et régulations, soubassements de la stabilité politique et de la cohésion sociale préexistantes. Cette mise en désordre peut être ritualisée. Au-delà du désordre apparent, les acteurs s'entendent sur le rituel et surtout son issue : la refondation. Dans ce cas peut-on parler de conflit ? Je ne le pense pas. Il s'agit de compétition politique. C'est quand les acteurs ne s'entendent plus sur ce rituel, les procédures, les garde-fous et les limites du débat, que celui-ci dégénère en conflit, que la discussion devient dispute et le contentieux procès, un des acteurs se mettant volontairement ou non hors-la-loi. Cette analyse se nourrit donc de celle de l'école de la régulation qui permet de repérer les césures entre les périodes au cours desquelles l'enjeu est la constitution de nouvelles règles du jeu et celles où les conflits se coulent dans les compromis antérieurs (Boyer et Saillard, 1995, cité par Peyroux, 2004, p. 14).

En effet, quand les partenaires ne s'entendent plus ni sur le bénéfice mutuel, même s'il est asymétrique, de la convivance ni sur les régulations, la contradiction produit une tension insupportable. Une lecture critique de l'ordre social pointe alors du doigt ces contradictions systémiques et transforme les différences (sous l'emprise du « narcissisme des petites différences » dirait Freud) en différends. Les partenaires cessent de l'être et deviennent des ennemis : parties (civiles), factions, fronts (de libération, démocratique) et les tensions des conflits d'intérêt.

Un événement catalytique amène un des protagonistes à « franchir le Rubicon », à devenir – au sens propre et plein du terme – hors-la-loi et à entrer en conflit pour modifier les règles du jeu. La question devient donc de savoir ce qui fait qu'un fait devient étincelle pour transformer une conflictualité latente et diffuse en conflit ouvert ?

L'un des premiers points est de cesser d'euphémiser le conflit. Combien de temps faut-il pour nommer « les événements » (d'Algérie ou d'ailleurs), des conflits, voire des guerres ? Combien de temps pour déconstruire « la politique de l'oxymore » et l'identifier à un leurre, destiné à masquer l'acuité de contradictions intenable et la gravité des tensions et constituer des partis (l'host en vieux français) pour ouvrir les hostilités.

L'événement est interprété en terme d'offense : offense politique (offense de trahison), offense spatiale (offense d'intrusion/exclusion) ou offense qualitative (offense de privation/saturation) par l'un des acteurs. Cette interprétation « victimisante » prélude au choix par l'un des protagonistes de n'utiliser ni le rituel institué des régulations de tensions, ni l'*exit option*

(fuite, exil, migration, suicide) ni le silence comme solution pour résoudre la tension intenable mais de recourir à l'affrontement. Ainsi, constatant que pour beaucoup d'Européens de la Belle Époque,

mieux vaut une fin rapide dans l'horreur qu'une horreur sans fin,

le grand socialiste allemand Bebel annonçait-il le carnage à venir (cité par Becker et Krumeich, 2008, p. 58)⁵.

L'affrontement – expression du conflit – requiert la mobilisation actantielle autour de la cristallisation identitaire, par l'exaspération des différences. Elle fonctionne sur le registre complémentaire de « l'ethnicité morale » et du « tribalisme politique » (Lonsdale, 2003) qui respectivement définissent le « nous » et le « eux », dans un mouvement d'intégration/exclusion complémentaire. Glorification et victimisation édifient le Citoyen⁶, alors que démonisation et animalisation dessinent le Barbare. Souvent l'ordre du monde conflictuel est récité sur le mode binaire : Hutu/Tutsi, Flamands/Wallons, Nordistes/Sudistes, Noirs/Arabes, Jaunes/Rouges, Bleus/Blancs, riches/pauvres, patrons/prolétaires, lui/moi, Soldats de l'Empire/Rebelles, etc. Hors de ces alternatives, point de salut ; à tel point que lors de conflits ethniques, les couples mixtes – Kikuyu/Kalenjin par exemple au Kenya, en janvier-février 2008 – sont fréquemment pris entre le marteau et l'enclume, en proie aux récriminations des deux côtés.

Paradoxalement, période de désordre, de confusion, le conflit – à ce titre crise et destruction créative – vise à la « Restauration » d'un équilibre politique, autour d'une nouvelle « Concorde », *i.e.* l'institution de nouvelles règles du jeu. Le conflit porte donc en lui l'espoir de sa fin ; la perspective pacifique est inscrite dans son éclosion : les soldats de 1914 sont partis en août avec l'idée de revenir pour Noël. Le monument aux morts donne sens à la mort – « le sacrifice » pensaient sans doute ceux dont les noms s'y alignent – de la jeunesse de la Belle époque, partie au front « Pour le Droit, Pour la Paix ». La paix juste est donc l'horizon d'attente des combattants⁷. C'est pourquoi tous les conflits sont justes, du point de vue de leurs acteurs ; c'est en ce sens aussi que quoiqu'occasion de libération de violence – symbolique et/ou physique –

5 Parmi les exemples de conflits qui nourrissent cette réflexion liminaire, la Première Guerre mondiale occupe une place importante, pour quatre raisons au moins : d'une part, son exceptionnalité ne lui retire en rien son exemplarité ; d'autre part, son déroulement et son historiographie ont suscité nombre d'analyses récentes de la part d'historiens français, allemands, anglais, australiens, américains ; ensuite, ma géographie ne peut se passer d'emprunts à ses cousins disciplinaires. Enfin, je participe sans doute de cette génération des petits-enfants qui se retournent sur cette période, peut-être pour en finir le deuil. Sur ce dernier point on lira Offenstadt, 2010.

6 Pour une amorce de réflexion autour de la notion d'édification citoyenne, voir Calas B., 2008.

7 Sur cette notion d'horizon d'attente et de son rôle dans l'émergence conflictuelle, voir : Loez A., 2004, p. 47-61.

ils diffèrent de la violence gratuite, de la perversité, des incivilités. Ni Alex ni Lafcadio ne sont les acteurs d'un conflit. Il ne s'agit donc pas de dresser une *Géographie de la violence*, même si la violence symbolique et, dans certains cas, physique est l'ingrédient nécessaire du conflit.

Le déroulement conflictuel voit souvent une montée en généralité, une montée en puissance, une surenchère et une escalade de la violence, puis des médiations extérieures et enfin une stabilisation provisoire, prélude à sortie de crise. La résolution conflictuelle peut être de trois ordres : dissolution du conflit par disparition d'un protagoniste, victoire imposée et acceptée, compromis co-construit. Dans tous les cas, la fin du conflit entérine un nouveau rapport de force, institue un nouvel ordre qui s'appuie sur l'hégémonie, la coercition ou le compromis, voire le consensus. Sitôt institué, la force des routines et des habitudes, la prégnance des iconographies officielles (Gottman, 1973 ; Balandier, 1992), les bénéfices économiques de la paix participent à sa « naturalisation ».

Au total, l'équation conflictuelle est donc la suivante :

Conflictualité structurelle + tensions + blocage de la régulation + événement révélateur/catalyseur + mobilisation politique => conflit => réinvention des règles du vivre ensemble (contraintes et procédures de négociation internes).

Le conflit diffère donc de la compétition, de la concurrence, du duel, du tournoi médiéval et même du combat en ce qu'il porte sur l'interprétation – à la suite de ces offenses d'intrusion, de trahison, de privation, et de saturation – des règles du jeu de la compétition, de la concurrence, du duel et du combat. En cela, le sport comme par exemple le rugby, sport de combat par excellence, n'entre pas dans le champ d'une réflexion sur le conflit, à moins d'y ajouter des données contextuelles supplémentaires qui font d'un match un moment – une bataille – d'un affrontement, de classes, de lieux, de cultures, de clochers, etc. C'est ce qui fait d'un derby un match particulier. Le conflit est d'ordres stratégique et politique, tout en représentation, alors que le combat, d'ordre tactique, est d'exécution. Les acteurs d'un conflit transgressent toujours les règles du jeu. C'est d'ailleurs un des enjeux des Conventions internationales (Ottawa, Genève, etc.) que d'imposer des règles au jeu guerrier, afin de transformer la guerre en sport et en procès tout en mitigeant les dégâts collatéraux, afin surtout d'inclure dans la communauté des hommes les protagonistes. Dans un autre ordre d'idée, l'un des enjeux de la crise financière actuelle, épisode de « La guerre de 600 ans » (Hautcœur cité par Pascal-Mousselard, 2011, p. 23-24) entre les États et la grande finance, est de poser les limites à la puissance respective des uns et des autres

les conditions d'un *modus vivendi* acceptable par les politiques comme par les financiers.

II - Espace et conflit

D'un point de vue géographique, un conflit constitue un moment de territorialisation, encadré par deux moments de spatialisation, parfois relative⁸. En effet, la spatialisation définit la cohabitation régulée d'entités territoriales. *A contrario*, la territorialisation décrit la coexistence de territoires, déconnectés les uns des autres, parce que leur coexistence n'est pas régulée. Toute territorialisation n'est pas conflictuelle mais tout conflit résulte d'une dérégulation des relations politiques, sociales et spatiales et de ce fait procède d'une territorialisation, voire d'une fragmentation territoriale. Celle-ci est donc symptomatique d'un conflit ou d'une latence conflictuelle.

L'occupation de l'espace public (les universités, les usines, la rue, les places, les antennes, les ondes, etc.), le viol des espaces privés voire intimes (Weizman E., 2008), la transformation des espaces productifs, récréatifs ou reproductifs en champ de bataille, complètent la signature spatiale des conflits⁹.

1 - Au-delà, quelle place pour l'espace dans l'analyse des conflits ?

Toujours théâtre (des opérations) ou décor : de la cuisine où se fracassent les porcelaines à l'Océan Pacifique, du Sahara aux glaces de l'Arctique, voire aux espaces intergalactiques de *Star Wars*, de la place Tian'anmen à la place Tahrir en passant par la Puerta del Sol, l'espace supporte le théâtre des opérations et déploie ses terrains d'affrontement, bac à sable, comme champs de bataille.

Casernes, camps d'entraînements, garnisons, ghettos, repaires, bastions, sanctuaires, autant de lieux où se préparent, se mûrissent et en vertu du fameux adage – *Si vis pacem parabellum* – se construit l'équilibre de la paix et le désordre de la guerre.

8 Ces deux notions sont empruntées aux géographes spécialistes de la gestion des services d'eau dans les villes, africaines en particulier. Voir par exemple Jaglin S., 2005, 244 p.

9 Le recul des *shebaab* de Mogadishio durant l'été 2011 a mis à jour un système défensif qui, s'affranchissant de la limite entre espace privé et espace public – pourtant centrale dans la ville musulmane –, constituait un réseau de tunnels et de tranchées qui permettaient de circuler d'un îlot à l'autre sans avoir à passer par la rue et à apparaître à la vue des hélicoptères. (*Le Monde*, août 2011)

Offensives, percées, esquives, contre-offensives, manifestations, émeutes, piquets de grève, fronts, barricades, tranchées, parallèles de départ, positions de surplomb, objectifs, sont autant de mouvements et de dispositifs conflictuels qui se déploient dans l'espace et font sens pour le géographe comme pour le tacticien.

Limites, lignes vertes, bleues, rouges, de cessez-le-feu, *peacelines*¹⁰ et *no man's lands* (les bien nommés), murs (voir : Ces murs qui nous séparent, 2009 ; Novosseloff et Neisse, 2008), *limes*, chevaux de frises (Razac, 2009)¹¹, frontières, bastions, sanctuaires, marches, sont autant de lignes et d'enveloppes territoriales fixées par les acteurs au cours des conflits, dont l'effet est de mailler l'espace et le but de figer les positions, de calmer véhémences et ardeurs, de faire « éclater... la paix ».

Destructions, décombres, ruines, cimetières, *ex voto*, monuments aux morts, musées, mémoriaux, mausolées, sanctuaires, sont autant de cicatrices des traumatismes conflictuels¹². Réaménagements et reconstructions, sont autant d'effets spatiaux plus positifs des conflits. Varsovie, Dubrovnik reconstruites à l'identique, Le Havre innovante, Oradour figée, *Ground zero* ré-aménagé sont quatre figures de la mémoire traumatique et par-delà de la mise en scène d'un ordre juste.

Tribunaux, antichambres diplomatiques, Parlements, Congrès, Conseils, clairières, arbres à palabre, salles des traités, sont autant de lieux de rencontre, de médiation et de résolution, parfois temporaires, des conflits où les protagonistes tentent d'élaborer de nouvelles règles du vivre ensemble.

Souvent enjeux, par le croisement de son étendue et de ses qualités avec les besoins des sociétés, des acteurs et des entreprises, l'espace offre des opportunités, des aménités et des ressources, naturelles ou anthropiques, objets de convoitises et enjeux d'affrontements qui visent à leur conquête. L'enjeu spatial peut être tactique (*un pont* (parfois *trop loin*) ; une butte (Genevois, 1950, p. 577-781) ; une place, etc.) quand l'espace est ressource dans l'affrontement même (Villatte, 1925). L'enjeu spatial peut être stratégique, dans le sens où il fournit la ressource d'une domination, d'une accumulation, d'une reproduction, à plus long terme. La fin du XIX^e siècle fut animée par le fameux *Scramble for Africa*. Aujourd'hui, en Afrique, on parle du retour

10 C'est le nom que prennent à Belfast les limites entre quartiers catholiques et quartiers protestants.

11 Razac est d'une lecture stimulante.

12 À propos de 1914-1918, on lira avec intérêt, parmi d'autres, les ouvrages de Audouin-Rouzeau S., Krumeich K et Richardot J., 2008 ; Roze A. et Foley J., 1998, qui soulignent combien cette guerre appartient au paysage d'aujourd'hui et mettent en image la réflexion menée par Prost A. et Winter J., 2004 ; Audouin-Rouzeau S. et Becker A., 2000 ; sans oublier l'incontournable *Lieux de mémoire* de P. Nora. Voir aussi Becker A., 1988.

du « Grand Jeu » (Carmody, 2011). Cependant, l'espace n'est pas toujours le « pour quoi ? » du conflit même s'il y a toujours une spatialité du conflit.

Parfois actant, les militaires savent combien l'espace et ses qualités (positives comme négatives), notamment environnementales, peuvent se révéler un quasi-acteur dans la conduite des opérations. Le général Hiver est un personnage de *Guerre et Paix* comme de Barbarossa puis de *Fall Blau* ; le bocage normand a lourdement pesé sur les combats de 1944 (Boulanger, 2006). Les conflits sud-soudanais s'apaisent quand les pluies gonflent le Nil et ses affluents. Les troupes alpines construisaient leur identité comme leur valeur ajoutée militaire autour de la maîtrise de la montagne ; les troupes coloniales autour de leur familiarité avec l'environnement tropical et les sociétés colonisées. Le milieu civil et son attitude « hostile », « réservée », « favorable » est désormais une donnée contextuelle majeure des points de situation dans les opérations de maintien de la paix.

Mais l'intervention de l'espace dans le déroulement d'un conflit en fait-il un acteur, au sens d'une des parties en présence ? Je ne le pense pas : l'espace – fut-il lieu, territoire – n'est jamais un acteur, ce sont les hommes, les groupes humains, les institutions, les leaders politiques qui le construisent, le manipulent et le dominant qui lui permettent d'accéder au rang d'actant. Certes, les *landmarks*, lieux de mémoire, sanctuaires et repères, géo-icônes, paysages iconiques possèdent une valeur voire un pouvoir de condensation tels qu'ils mobilisent pèlerins, croisés, masses et bataillons, au point d'être de quasi-acteurs. Cependant, ces hauts-lieux tout comme les points d'eau, les pâturages, les terres noires, les forêts, les gisements de toute nature, les usines, les crêtes, les bas-fonds, les cols, les littoraux, les points de vue, mais aussi la calme campagne et le CBD commercial n'ont de valeur, ne constituent des ressources, tactiques et stratégiques, matérielles ou symboliques, qu'en tant qu'ils sont construits comme tels par les groupes, les sociétés, les entreprises, leurs besoins et la concurrence qui les animent. C'est pourquoi les fameux conflits hommes/nature qui émaillent les pourtours des aires protégées, notamment africaines, n'ont de sens que parce que dans la nature se cachent des acteurs, bien humains *i.e.* politiques. La Nature et ses composantes deviennent alors des objets transactionnels autour desquels se (dé)construisent le vivre-ensemble des hommes et leurs rapports de domination.

L'espace intervient évidemment à travers l'échelle du conflit : du conflit interpersonnel (conflit de bornage entre deux paysans, conflit entre première et seconde épouses, conflit domestique, de voisinage, etc.) ou localisé (conflit entre une multinationale et un groupe de travailleurs – les « Moulinex », les « Lip » – ou, dans le cadre des programmes de requalification des CBD des capitales africaines, conflit entre une coalition de croissance et les commerçants

informels – les *hawkers* kampalais ou les *street vendors* nairobiens –, ou conflit entre deux sectes religieuses pour le contrôle d'un lieu de prière, ou entre un collectif paysan et les propriétaire du ranch de Solio au Kenya, ou entre un village et une multinationale accapareuse de terres dans le delta de la Tana, toujours au Kenya, etc.) aux Guerres mondiales ou froide, toutes les échelles sont concernées et les emboîtements – signes de surdéterminations – possibles.

Cependant, un tour d'horizon planétaire comme un regard historique souligne l'artificialité qu'il y a à isoler des conflits, au sens de tracer des limites entre des espaces conflictuels et des espaces pacifiques ou des périodes de paix et des périodes de conflit. Faire une géographie des conflits, ce n'est pas explorer un type de lieu ou un type d'espace, au même titre que la ville, la campagne, les aires protégées, les littoraux, les oasis, les gisements de diamants, etc. C'est analyser un type de relation sociale entre des acteurs, localisés. Les historiens savent aussi la difficulté de borner des temps de paix et des temps de guerre, absolus, autrement que par le sentiment des contemporains et le contrepoint avec des périodes sanglantes. Aussi sommes-nous invités non à une lecture de situations conflictuelles isolées mais à une lecture conflictuelle du monde, autrement dit à une lecture inquiète d'un monde nécessairement conflictuel, d'un monde entre *Guerre et paix*, lecture fondée sur des gradients de classification explicites. **C'est précisément la nature de ces gradients qui pose problème.**

C'est pourquoi la réflexion sur les conflits doit déboucher sur une relecture géographique des grands récits heuristiques – quasi eschatologiques pour certains – tels que « le choc des civilisations », le « choc des cultures » ou « la lutte des classes », « le tragique de l'homme », les luttes de genre, les conflits générationnels, etc. « La lutte des places » (Lussault, 2009) ne constitue alors qu'un épiphénomène collatéral, dépendant, secondaire quoique nécessaire dans cette perspective. L'énumération ouvre sur un débat qui porte sur ce qui détermine les conflits : les différends/ces économiques, les différends/ces culturel(le)s, les différends/ces religieux(ses), les différends/ces générationnel(le)s, les différends/ces de genre, etc.

En se démarquant de l'approche très économisciste des auteurs de la Banque mondiale dont P. Collier – d'accord en cela avec les héritiers de Marx (Cox, Taylor) pour pointer du doigt le primat des facteurs économiques dans l'émergence conflictuelle – S. Wolff insiste sur le rôle des entrepreneurs politiques, notamment des (*bad*) *leaders*, dans l'émergence et l'engrenage des conflits, ici ethniques. Soulignant la responsabilité de ces *leaders* dans la

gestion du dilemme sécuritaire et des conflits d'intérêt, il restitue aux élites comme aux lampistes toute leur responsabilité politique respective¹³.

Cette analyse entre en résonance avec celle de T. Todorov qui affirme que :
ce ne sont pas les cultures qui entrent en guerre, ni les religions, ce sont les entités politiques.

Citant Dominique Moïsi (2007), Todorov donne sa place à une géopolitique des passions en procédant à une typologie des États en fonction des passions sociales dominantes. Il distingue les pays de « l'appétit » au rang desquels il range le Japon, les Tigres, les BRICs, des pays du « ressentiment » « dont la population est majoritairement musulmane » et des pays de « la peur », pays développés et nantis, *mutadis mutandis*, l'Occident. Enfin, les résidus de sa démonstration sont rangés dans le groupe des indécis. Todorov insiste sur l'impact des migrations internationales qui font cohabiter ces passions concurrentes à des échelles variables, au sein des États récepteurs notamment et y inscrivent – en l'ethnicisant souvent – le conflit du ressentiment et de la peur, au cœur et à la périphérie des métropoles hyper-développées.

Cette typologie passionnelle fait écho, sans la recouper exactement, à celle des conflits liés à l'aménagement : aménagements menacé (espaces de la peur), désiré (espaces de l'appétit et/ou du ressentiment), rejeté (espaces de la peur travaillés par le réflexe NIMBY) (Subra, 2008).

Cependant, est-il possible de dresser une géographie des conflits – qui tendrait vers le nomothétique ou à tout le moins, éviterait l'énumération érudite – sans prendre en compte la mondialisation/globalisation et l'érosion corolaire de l'encadrement étatique (Badie, 1995) ? Cette tendance lourde et multidimensionnelle ne permet-elle pas d'intégrer dans un même cadre d'analyse heuristique des situations conflictuelles extrêmement diverses ? En 2011, quels liens entre une géographie des conflits et la mondialisation ?

A. Chua (2008) présente l'intérêt de combiner déterminations politiques et économiques pour expliquer l'émergence conflictuelle. En effet, elle souligne combien, sous l'impulsion de la mondialisation se diffuse à la fois la démocratie parlementaire, porteuse d'espérances, et s'exaspèrent les différenciations économiques, porteuses de frustration, et combien la concomitance de ces deux dynamiques, politique et économique, construit

13 « Il ne s'agit pas de faire intervenir une subjectivité pathologique ou une pulsion de mort » mais au contraire de souligner la responsabilité politique des activistes dans le passage à l'acte conflictuel. Pour une réflexion sur les déterminants du passage à l'acte terroriste à partir d'une comparaison des mouvements gauchistes européens des années 1970 et des terroristes islamiques des années 2000, voir Bonnelli L., 2011, p. 18-19

des engins de conflagration particulièrement faciles à manipuler pour des entrepreneurs politiques sans scrupule.

La propagation planétaire de la démocratie et de l'économie de marché a donc été un important multiplicateur d'instabilité et de violences ethniques à travers le monde non occidental » (p. 227).

Elle rend donc la mondialisation responsable des violences ethniques, symptômes d'une contradiction majeure entre politique et économique et de conflits locaux entre majorités politiques frustrées et minorités politiques nanties. Dans sa *Géographie de la colère*, Appadurai (2007) ne dit pas autre chose :

Le monde est plein de Sikhs, de Basques, de Kurdes, de Tchétchènes, de Tamouls et d'autres minorités en colère... Ces haines ethniques alimentant ce phénomène n'ont pas le caractère de peur primaire qu'on leur prête mais sont un effort pour exorciser la crainte générée par les incertitudes identitaires, géographiques, politiques liées à la globalisation.

On peut extrapoler leurs raisonnements à d'autres régions que le Sud, en soulignant que, depuis 1973, la crise économique mondiale, crise structurelle combinant chômage élevé et croissance économique fragile, sape les fondements de l'État-providence et de la société de solidarité dont il était le garant. « Cette crise de l'État » accompagne la mondialisation libérale. Celle-ci loin de signifier « *La fin des territoires* » (Badie, 1995) s'accompagne au contraire d'une multiplication des échelles, des niveaux et des circonscriptions de pouvoir. Revivalismes identitaires, sécessionnismes territoriaux et fiscaux, décentralisations érodent le pouvoir de l'État par le bas et multiplient les échelles, les circonscriptions de décision. Par le haut, intercommunalités, métropolisation, constructions régionales et mondialisation des régulations complexifient le paysage du pouvoir. Cette sur-territorialisation aggrave les contradictions scalaires, porteuses d'autant de tensions et de possibles conflits. En effet, ces dynamiques – sans abolir la puissance de l'État sécuritaire et certaines des prérogatives de l'État providence – multiplient les échelles de pouvoir, imposent la subsidiarité comme principe de fonctionnement et favorisent les chevauchements, les tensions entre niveaux de décision, de compétences et de responsabilités, qui laissent les collectifs (résidentiels, identitaires ou sociaux) pantois, inquiets, en proie à la réactivité de la passion. Cette remise en question de l'État providence accompagne aussi l'érosion de l'État westphalien (Lévy, 2003 ; Agnew, 2005). Celle-ci explique la diminution du nombre de conflits de type géopolitique comme la multiplication des conflits de type réticulaire (Lévy, 2008). Derrière cette dynamique, c'est en fait la fragmentation territoriale qui apparaît. En effet, pour réticulé, fin et

dématérialisé qu'il soit, un réseau met toujours en relation des territoires, non plus continus mais archipelagiques.

Cela d'autant plus que caractéristique de la post-modernité, la fragmentation de l'individu a pour corolaire la segmentation/spécialisation/sectorialisation croissante des conflits. Celle-ci ne serait-elle pas renforcée par l'éducation et l'information croissante des individus et des collectifs capables de prendre en main leur défense ? La mondialisation s'accompagne en effet de la structuration d'une société d'information autour des corps intermédiaires du 4^e pouvoir et favorise prises de conscience et mobilisations politiques¹⁴, autrement dit la cristallisation collective des indignations, des frustrations, des ressentiments et des revendications liée à la prise de conscience des offenses, prélude au conflit. La liberté de l'information et d'association est donc au cœur de la question de la conflictualité¹⁵. La question de la liberté de conscience, d'information, de réunion est au centre des conflictualités et des conflits (Durand, Martin, Placidi et Törnquist, 2006, p. 77-85). Les querelles familiales autour de l'accès à Internet font écho aux tensions autour de la censure en Chine, en Syrie ou ailleurs. La question de savoir si les intellectuels sont endémiques, encouragés, tolérés ou surveillés, *embeded* est donc au centre d'une analyse des conflits.

La démocratie fait de l'individu un sujet politique autonome et lui donne le droit, voire le devoir, de s'informer, de s'indigner. Par là, elle participe à l'entretien d'une culture de la conflictualité et à la multiplication des conflits. Sa force n'est-elle pas précisément d'accepter, voire d'intégrer et d'assimiler la critique ? En même temps, elle la banalise, la dédramatise et l'intègre au fonctionnement « normal », régulé, du politique. Il y a donc des conflits « politiquement corrects » inhérents à la démocratie et d'autres, indignes de l'humanité, menés par des (États)-voyous, des (États)-terroristes. Une géographie des conflits est donc aussi une géographie des droits de l'homme et du citoyen, voire de la démocratie (Bussi, 2009). Le gradient de capacité à investir légalement l'espace public dessine une carte mondiale, guère originale mais centrée sur la conflictualité. Ne permet-elle pas de pointer du doigt une ligne de partage entre des conflits où les différents niveaux de la citoyenneté humaine sont en jeu : droits de la personne, droits du citoyen, droit du résident, droit de l'usager ? + conflits pour la démocratie parlementaire.

Les entrepreneurs savent combien il est important de disposer d'un interlocuteur syndical responsable pour désamorcer à temps les tensions et les conflits potentiels. Le modèle social allemand repose sur une culture

14 Pour un exemple, Chrétien J.-P., dir., 2001.

15 C'est le traitement de cet aspect de la question qui fait du petit ouvrage de Denécé E. & Poulot F., 2010, l'un des plus stimulants atlas.

de la négociation fondée sur une syndicalisation forte des salariés. Loin d'accroître la conflictualité, l'existence de contre-pouvoirs forts permet au contraire d'étendre la négociation et d'assimiler le conflit d'intérêt dans le fonctionnement institutionnel « normal ».

En conclusion, il convient d'insister sur les causes structurelles largement liées aux dynamiques de la mondialisation de la diffusion d'une conflictualité globale. La conflictualité dominante – *i.e.* la logique de la plupart des conflits – résulterait de la contradiction entre trois dynamiques liées à la mondialisation : d'une part l'idéologie des droits de l'homme et du citoyen – noyau dur du processus d'individualisation –, d'autre part la croissance de l'économie libérale et, enfin le renforcement des résistances hétérogènes voire hétérodoxes à ces deux dynamiques. Cela revient à établir une **géographie des gradients de la démocratie représentative participative directe et des tensions/conflits pour l'imposer, une géographie des tensions autour des biens publics et des ressources dans le cadre de la croissance économique et des aspirations matérielles contradictoires qu'elle détermine, et l'importance des tensions identitaires. Qu'elle est l'articulation de ces trois dynamiques ?**

Cependant, au risque de « l'adiaphorisation », il convient aussi de rappeler la responsabilité des politiques dans la gestion des conflits localisés et notamment dans le passage à la violence physique. En effet, le bon sens – il est vrai daté, de 2011, situé, en petite bourgeoisie française, et marqué du sceau de l'humanisme occidental – réclame d'affirmer que toutes les situations conflictuelles ne se valent pas et qu'un seuil sépare deux types de conflits : ceux qui voient le déploiement de la violence physique, dans toutes ses gradations, et les autres. Les conflits de Mistrana, Mogadishio, Kisangani ne sont pas équivalents à ceux du Caire, du Cap, de Nairobi, ou même de Tunis, de Dakar ou des cités des grandes villes françaises. « Une séparation », pour pénible, douloureuse et traumatisante qu'elle soit n'équivaut pas à un passage à tabac et moins encore à un meurtre passionnel. La force des encadrements et l'intériorisation des normes et notamment d'auto-limitation de l'exercice physique de la violence physique sont donc au centre de la question des conflits.

Cependant, à propos des émeutes urbaines en France et au Royaume Uni, Frank Jobard pose clairement que :

les comparaisons macro-sociales ne permettent jamais de donner des explications. Ce qui provoque l'émeute, c'est toujours un événement qui se produit dans un tissu social particulier. Après si ça se propage, on retrouve des points communs d'un quartier à un autre¹⁶.

16 Fabien Jobard, sociologue au CNRS, interrogé par Emeline Cazi, *Le Monde*, 11 août 2011, p. 5 à propos des émeutes urbaines au Royaume Uni. Voir Jobard, Waddington et King, eds., 2009.

L'existence d'une conflictualité universelle ne permet pas de s'affranchir d'une approche plus localisée qui prend en compte la spécificité des situations. La dialectique de la logique de l'espace et de l'esprit des lieux, encore et toujours.

III - Contradictions et conflictualités africaines ou le pire n'est pas toujours sûr !

Les 100 lieux de la géopolitique (Gauchon & Huissoud, 2008) fait la part belle aux lieux conflictuels puisqu'ils comptent pour les 2/3 des lieux cités par l'opuscule, le dernier tiers se partageant entre « les lieux d'où rayonnent la puissance » (des capitales principalement, dont aucune africaine), « les espaces qu'organise la puissance » (les grands ensembles géopolitiques continentaux dont « L'Afrique noire, le continent cendrillon » et les mers et océans), « les lieux dont le contrôle donne la puissance » (les routes dont celles qui passent par le détroit de Bab el Mandeb, le canal de Suez, le Cap et Gibraltar).

Mais ce travail insiste par trop sur les conflits armés et délaisse les conflits d'aménagement, les conflits d'usage, les conflits sociaux. L'influence des relations internationales et de la géopolitique sur le cadre d'analyse s'y fait par trop sentir, aux dépens d'une prise en compte de la géographie politique interne et de l'échelle interpersonnelle et locale. La répartition des lieux traités est intéressante moins par ce qu'elle dit que par ce qu'elle ne dit pas. Pour nous limiter aux exemples africains, sont ignorés un certain nombre de lieux pourtant familiers des gros titres de la presse conflictuelle : Somalie, Sahara occidental, enclaves de Ceuta et Mellila, conflits hydro-politiques (Calas et Mumma-Martinon, eds., 2010), forêts d'Afrique centrale, Côte-d'Ivoire (!), etc. La liste pourrait ne pas s'achever puisque ce sont aussi la plupart des conflits d'aménagement qui sont ignorés : conflits liés à l'urbanisation, à la requalification des centres, aux fronts pionniers agricoles, à l'aménagement hydroélectrique et à l'extension des périmètres irrigués, à l'enclosure des terres de pâture, à l'accaparement foncier par des grandes sociétés multinationales, etc.

Aussi le propos n'est-il pas d'entrer dans le détail des conflits africains dans la mesure où c'est précisément l'objet des travaux empiriques qui nourrissent ce numéro. Je me contenterai de mettre en avant quelques grandes idées concernant certaines des contradictions dont on ne peut faire l'économie dans une géographie des conflits en Afrique.

La première des spécificités africaines est que les contradictions y sont accentuées (ce qui ne signifie pas déterminées) par une croissance démographique exceptionnelle de brutalité (Barroux, 2011, p. 7). Sans tomber dans un malthusianisme d'une autre époque, cette brutalité s'impose aux politiques économiques. L'urgence et la nécessité de maintenir une croissance économique forte, supérieure aux rythmes d'accroissement démographique, contredit souvent les exigences même du développement sans parler de sa durabilité, nécessaire pour inscrire ce mieux-être dans la durée.

Par ailleurs, l'accroissement démographique et l'étalement du peuplement rétractent les espaces de desserrement, ces fronts pionniers qui avaient longtemps permis l'externalisation des contradictions, par la scissiparité géographique, l'extensification productive et la prise de distance politique. En l'absence de changement de système technique agraire, la saturation démographique des terroirs accroît les tensions socio-économiques. « La forêt mangée », « la terre finie », « le monde plein » font qu'il ne reste nulle part où s'enfuir, nul front pionnier où s'installer, nul désert où construire une utopie, les hommes se heurtant de plus en plus les uns aux autres, mettant à l'épreuve les mécanismes de régulation des conflits ruraux, rappelant à la mémoire des offenses parfois anciennes.

Dans les villes, l'accroissement du nombre – à cause de la conjonction de l'exode rural et de l'accroissement naturel – contribue aussi à la conflictualité, toujours sans la déterminer. La contradiction entre l'augmentation des besoins et l'indigence des budgets municipaux et sociaux favorise la montée des tensions autour de l'accès à l'emploi – formel comme informel –, de l'accès au logement et aux services publics. Aussi, les villes sont-elles le théâtre de conflits âpres qui entremêlent violence politique et violences sociales. Et ce d'autant plus que fortes densités, diversités ethniques et chômage généralisé y facilitent recrutements et manipulations. Car-jackings, braquages, enlèvements y répondent à la bunkérisation des *gated communities*. Dans ces villes, toujours plus grosses, s'affrontent non seulement des cartels de brigands, voyous et « ripoux » et la police alliée aux milices privées des classes dominantes, mais encore gangs et *vigilantes* du *lumpen prolétariat* des taudis urbains. Cependant, elles sont aussi le théâtre de mobilisations de collectifs résidentiels, souvent très localisés, autour de tensions et de conflits d'aménagement (Subra, 2008) liés à l'étalement, à l'émergence de classes moyennes plus exigeantes et de corps intermédiaires plus revendicatifs, d'ONG expertes dans l'art de politiser et judiciariser les questions d'aménagement. La présence de bailleurs moins fermés à l'investissement dans le secteur urbain¹⁷ contribue également et à

17 Voir par exemple l'ouvrage de l'ancien directeur de l'Agence française de développement : Sévérino & Ray, 2010.

la publicité de ces mouvements collectifs, et à l'élargissement de l'horizon d'attente des populations. Il n'est plus impossible d'espérer l'accès à l'eau dans les *slums* de Nairobi.

La généralisation des politiques de développement, fondées sur l'extension et la densification des infrastructures ou des extractions s'accompagne d'ESEIA et d'études d'impact environnemental, le plus souvent bâclées. Cependant, progressivement, l'émergence d'une expertise indépendante, souvent adossée aux ONG locales et internationales et à des organismes de recherche internationaux (l'Institut de Recherches et Développement – IRD –, par exemple) renforce les capacités de négociations des collectivités locales vis-à-vis de l'État ou des grands groupes internationaux. Le personnage du petit notable local, membre des professions intermédiaires, ouvert aux réseaux nationaux et mondiaux de défense de l'environnement, de justice, etc., porte-parole d'un collectif ou d'une communauté, adepte du jargon politiquement correct, participe du théâtre africain. Comme l'illustrent les conflits interethniques du delta du Niger, conflits largement suscités par les appétits liés au pétrole (International Crisis Group, 2007), les grands groupes n'ont de cesse que de diviser ces collectifs et communautés pour affaiblir leurs capacités de mobilisation, de négociation et leur représentativité et ainsi mieux régner.

Au total, les mobilités – exode rural, migrations de fronts pionniers, etc. – et les déplacements de déplacés et de réfugiés (9 millions), sans déterminer mécaniquement les conflits, sont des facteurs de tensions et parfois de sur-conflictualité. Les humanitaires savent que l'attention qu'ils portent aux déplacés ou aux réfugiés est jalouée des populations autochtones qui s'estiment moins bien traitées que ceux qu'elles accusent de déséquilibrer les équilibres locaux. Offense d'intrusion et offense de privation se combinent ici pour faire des marges frontalières et des zones de refuge des secteurs potentiellement très conflictuels.

Du fait du caractère relativement récent des redistributions démographiques, la question du premier occupant se pose avec récurrence. L'antériorité de l'occupation constitue un argument essentiel dans les affrontements. Aussi, la référence à l'allochtonie et l'autochtonie est-elle récurrente dans les conflits africains, chacun cherchant à légitimer sa présence et sa territorialisation par l'antériorité de ses droits. L'offense d'intrusion se décline à plusieurs échelles : autochtones/allochtones ; EMN/villageois ; minorités étrangères ou coloniales/Africains « de souche » ; Blancs/Noirs ; etc. Or, l'épaisseur du feuilleté identitaire et le bricolage permanent des allégeances marquent les sociétés du sous-continent noir. La multiplicité des références normatives, des emprunts constitue un motif de tensions entre des droits d'origine différente, motif qui

augmente la conflictualité, même s'il est vrai que cette multiplication de droits ne pose pas nécessairement problème à des populations depuis longtemps expertes en bricolage et jonglage législatifs. En matière de droit foncier par exemple, l'intrusion coloniale a introduit des droits d'origine occidentale sans toujours purger la terre et ses attributs – les arbres, les sources, les ruisseaux, etc. – de tous les droits coutumiers antécédents. Cette ambivalence ne manque pas d'alimenter les conflits, notamment fonciers et environnementaux.

La question ethnique innerve la plupart des analyses politiques sur le continent africain. Dans quelle mesure l'allégeance ethnique intervient-elle dans la maturation, la genèse et l'éclosion des conflits africains ? Sans remettre en question les recherches des historiens qui insistent sur le caractère construit des ethnies africaines¹⁸, il importe cependant de retenir qu'aujourd'hui l'identification ethnique participe indéniablement de la construction identitaire de bien des Africains. Cette affirmation n'empêche pas d'insister sur le caractère manipulé des affiliations ethno-politiques. La distinction entre « ethnicité morale » et « tribalisme politique » permet de concilier le constat concomitant d'une identification ethnique et du caractère très largement manipulé des affiliations ethno-politiques, constat qui renvoie à l'ambivalence de la réalité ethnique et permet d'insister sur la responsabilité des élites dans l'ethnisation des relations politiques. L'ethnie ne conduit pas mécaniquement à l'ethnisme, camouflage de bien des conflits politiques.

Au-delà, une des contradictions majeures qui structure la conflictualité africaine est celle qui oppose allégeance communautaire et émergence de l'individu. En effet, si l'épanouissement de la société d'individus date du XVII^e siècle nord-ouest européen (Elias, 1991), sa diffusion atteint le continent africain bien plus tard et la période actuelle est celle de « l'individuation » et de l'individualisation accélérées du continent. Celles-ci entrent en contradiction avec la persistance voire le développement de nouvelles tendances communautaires. La contradiction entre processus d'individuation/individualisation et héritages (néo)coutumiers alimentent tensions et conflits, notamment générationnels et ce d'autant plus que les Jeunes (les *chabab* en Somalie), en surnombre, remettent en question les prérogatives des « Vieux » à régler les différends. Cette transition d'une politique de l'État à une politique du nombre s'effectue aussi sur un mode conflictuel.

De même, les travaux déjà anciens de A. M. Tripp (1997) sur les villes tanzaniennes avaient montré comment, dans les années 1990, les conflits domestiques s'étaient accrus en nombre et en intensité à cause de la concomitance entre d'une part la perte de pouvoir économique des hommes

18 Entre autres et en français, Chrétien J.-P. & Prunier G., dirs., 2003.

due au déclin des cultures de rente et de la fonction publique – consécutif à la gabegie économique et aux plans d’ajustement structurels – et d’autre part la montée du pouvoir économique des femmes due à l’essor du vivrier marchand et du secteur informel urbain. Ces dynamiques concomitantes sont entrées en contradiction avec les rôles sociaux traditionnels des uns et des autres, ont tendu les rapports de genre et multiplié les conflits, notamment parce que les femmes ont saisi l’occasion de leur autonomisation économique pour renégocier les rapports de force interne.

La caractéristique première de la troisième mondialisation est la montée des interdépendances économiques. Or, si dans les années 1990 on avait pu estimer que les matières premières ne jouaient plus un rôle géopolitique et géographique fondamental, dans les années 2000 l’adhésion de la Chine à l’Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et la croissance continue des économies émergentes ont restitué au « scandale géologique » africain toute son importance. La dépendance contribue-t-elle à la conflictualité africaine ? Les exemples abondent des conflits qui prennent leur source dans « ce scandale géologique » opposant l’appétit des grandes compagnies, la cupidité des élites nationales et les revendications des communautés locales ; ils abondent aussi des conséquences tout à la fois du syndrome hollandais et de la volatilité des cours. La reprise contemporaine du *Scramble for Africa* – sur le mode de l’investissement économique et foncier – s’explique en partie par le rôle que jouent les matières premières africaines dans l’économie mondiale. Les guerres du Kivu, du Sud-Soudan, la situation centrafricaine, les tensions autour du pétrole ougandais du lac Albert, ont comme enjeu ces matières premières (Gabriel-Oyhamburu, 2010). Les accaparements fonciers au Mozambique, au Soudan, en Tanzanie, au Kenya ou à Madagascar entrent souvent en contradiction avec les intérêts des populations locales. Dans une moindre mesure, les récents développements judiciaires autour de l’attribution de la concession du port de Conakry illustrent le type de conflit auquel peut mener l’enchevêtrement des relations politiques et des projets économiques, source de corruption et de prévarication. De manière inverse, la dépendance alimentaire est source de tensions voire de conflits – à Ouagadougou par exemple – quand, comme en 2008, les cours des produits agricoles importés ont connu une envolée inhabituelle.

Nourries des contradictions localisées entre croissance prédatrice et durabilité mais aussi imposée dans l’agenda politique par les acteurs globaux, la question environnementale teinte désormais toute conflictualité, en Afrique comme ailleurs. Les conflits environnementaux sont légion sur le continent africain et la plupart des conflits ont désormais une dimension environnementale. Cependant, ce prisme modifie-t-il la nature des affrontements autour des

rapports de domination ? Leur analyse montre que si la crise environnementale est une condition nécessaire du conflit, elle n'est pas suffisante pour le faire éclater et doivent également intervenir les lacunes institutionnelles de la régulation. Elle montre également que l'environnement n'est souvent qu'un objet transactionnel réactivant des crispations préexistantes¹⁹.

Cependant, l'analyse des conflits ne peut faire l'impasse sur celle des procédés d'évitement, de mitigation et de gestion. En Afrique, les relations internationales sont marquées par des contradictions multiples qui s'enchevêtrent et complexifient le tableau. En effet, une première contradiction oppose d'une part le principe de l'intangibilité des frontières, d'autre part l'entretien de sécessionnismes croisés, entre États voisins, et enfin le respect des peuples. Une seconde contradiction oppose le solidarisme et le devoir d'ingérence, les héritages du néo-colonialisme qui pousse à clôturer les « prés carrés » autour des complicités hérités et reconduites et la *realpolitik* qui consiste à se désintéresser des situations sans intérêt pour ne se focaliser que sur les espaces utiles, économiquement et stratégiquement.

Principe reconnu par l'Union africaine dès les années 1960, le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation visait à mettre le continent à l'abri des conflits de type westphalien. Or, certaines situations conflictuelles résultent de la remise en question de ce principe : le conflit du Sahara occidental, le conflit Érythrée-Éthiopie, une série de conflits insulaires de moindre importance ont pour point commun de mettre aux prises des États voisins. De même c'est en vertu de ce principe que nombre de sécessions – au premier rang desquelles celle du Biafra – ont été refusées. L'Indépendance sud-soudanaise du 9 juillet 2011 constitue un précédent intéressant qui risque de faire des émules dans la mesure où il s'agit du premier exemple d'une remise en question des frontières coloniales. Les sécessionnistes de la Casamance (Marut, 2010) et ceux du Cabinda, entre autres, risquent de s'en inspirer dans leur lutte.

Au nom des conceptions solidaristes émerge le devoir d'ingérence. De ce fait l'agenda libéral et solidariste affaiblit la conception traditionnelle de la souveraineté étatique.

Le temps d'une souveraineté absolue et exclusive est passée²⁰

affirmait un rapport du Secrétaire général des Nations Unies. Cependant, au-delà de cette affirmation,

19 Pour un exemple voir Fautras M., Mauclair M., Veith B., Blanchon D., Calas B., 2011.

20 « Un agenda pour la paix : faire et maintenir la paix », Rapport du Secrétaire général des Nations Unies (A/47/227), 1992, paragraphe 1-9 cité par Marchal R. et Banégas R., 2005, p. 8-9.

la souveraineté nationale n'a pas été remise en cause aussi profondément que le disent les penseurs libéraux,

et l'État souverain s'affirme un acteur incontournable des relations internationales. Cependant,

à l'inverse de la période de la guerre froide, la situation sur le continent est marquée par une pluralité d'acteurs multilatéraux, internationaux, régionaux

et par un bricolage permanent des coalitions de gestion de crise.

C'est pourquoi les bonnes âmes s'alarment de ce que la marginalisation des États africains dans le jeu mondial incite les puissances occidentales à ne plus intervenir dans les affaires internes du continent, inertie qui contribuerait à allonger la durée des conflits africains et à en aggraver leurs conséquences humanitaires. Il est vrai que l'implication des puissances montre une certaine sélectivité et que les efforts de la communauté internationale pour régler les conflits post-électorales kenyans et ivoiriens s'expliquent en partie par les intérêts diplomatique et stratégique de ces pays et contrastent avec d'autres situations où les puissances se montrent moins pressées à intervenir.

Ces efforts de médiation, de mitigation, de gestion, brouillons mais réels, contredisent parfois les intérêts des *war lords* – version moderne des « Écorcheurs » – qui profitent des situations instables et de l'anomie des « zones grises ». Nombre de conflits interminables s'expliquent moins par les enjeux et les différends initiaux que par l'intérêt que certains protagonistes ont à faire durer l'affrontement. Ainsi les généraux de l'armée ougandaise ont-ils délibérément entretenu l'instabilité dans l'Ituri congolais afin d'y contrôler l'extraction de l'or de Kilo Moto et des essences forestières rares.

*

Imposée dans les années 1990, entre l'effondrement soviétique et l'émergence terroriste, dans cette décennie accélérée de diffusion de l'agenda libéral, la démocratie pluripartite accentue-t-elle la conflictualité ? L'exemple kenyan pourrait tenter de répondre par l'affirmative dans la mesure où les conflits se sont multipliés depuis l'introduction des élections multipartites en 1991.

La pauvreté accentue-t-elle les conflits ? En d'autres termes, la rareté est-elle cause de conflits ? Il semble que plus que la pauvreté ce soit la paupérisation relative ou l'accentuation des inégalités qui soit source de tensions.

Au final avant de plonger dans ce dossier, la consultation d'un petit aide mémoire s'avère intéressante (Accord, 2010, p. 29-33). Il s'appuie sur les cartes suivantes : *“The state of peace and security in Africa”* ; *“Conflict*

areas and extraction of main mineral resources in Africa"²¹; "IDP in Africa". En quoi les situations particulières confirment-elles ou nuancent-elles cette ébauche d'analyse, nécessairement schématique ? Confiants dans l'apport de la démarche inductive, c'est ce que nous verrons dans les prochains épisodes.

Bibliographie

Accord. *Conflict trends*, issue 3, 2010, p. 29-33

Agnew J., 1991 - Les lieux contre la sociologie politique. In : Lévy J., dir. - *Géographies du politique*. Paris : Presses de la FNSP, p. 145-160.

Agnew J., Mitchell K. et Toal G., eds., 2005 - *A companion to Political Geography*. London : Blackwell publishing, 494 p.

Appadurai A., 2007 - *Géographie de la colère. La violence à l'âge de la globalisation*. Paris : Payot, 208 p.

Audouin-Rouzeau S. et Becker A., 2000 - *14-18 retrouver la Guerre*. Paris : Folio-histoire, Gallimard, 272 p.

Audouin-Rouzeau S., Krumeich K. et Richardot J., phot., 2008 - *Cicatrices. La grande Guerre aujourd'hui*. Paris : Tallandier, non paginé.

Badie B., 1995 - *La fin des territoires*. Paris : Fayard.

Balandier G., 1992 - *Le pouvoir sur scènes*. Paris : Balland, 173 p.

Barroux R., 2011 - En 2050, un humain sur quatre devrait être africain. *Le Monde*, Paris, 19 août, p. 7

Becker A., 1988 - *Les monuments aux morts. Patrimoine et mémoire de la Grande Guerre*. Paris : Errance, 158 p.

Becker J.-J. & Krumeich G., 2008 - *La Grande Guerre. Une histoire franco-allemande*. Paris : Tallandier.

Boniface P. & Védrine H., 2009 - *Atlas des crises et conflits*. Paris : A. Colin & Fayard.

Bonnelli L., 2011 - Sur les sentiers escarpés de la lutte armée. *Le Monde diplomatique*, Paris, août, p. 18-19

Boulanger Ph., 2006 - *Géographie militaire*. Paris : Ellipses, 382 p.

Bussi M., 2007 - Pour une géographie de la démocratie La géographie ça sert maintenant à faire la paix ? . *L'Espace politique* [en ligne], n° 1, mis en ligne le 11 mai 2009, Consulté le 22 août 2011.

Calas B., 2009 - La crise kenyane de 2008. Les leçons de Kuresoi. *Transcontinentales*, n° 7, p. 7-30

—, 2008 - Le Boulevard de la Confédération à Ottawa : l'efficacité du pèlerinage politique. In : Augustin J.-P., dir. - *Sites publics, lieux communs*

²¹ Cette dernière carte est explicitement inspirée de Philippe Rekacewicz dans *Le Monde diplomatique* 2004.

(2). *Urbanité et aménagements des rues et des ponts au Québec et au Canada*. Pessac : MSHA, 218 p.

—, 1998 – *Kampala. La ville et la violence*. Paris : IFRA-Karthala, 440 p.

Calas B. & Mumma-Martinon C., eds., 2010 - *Shared Waters, Shared Opportunities Hydropolitics in East Africa*. Nairobi : IFRA-Mkuki na Nyota, 282 p.

Carmody P., 2011 - *The New Scramble for Africa*. Cambridge : Polity Press, 240 p.

Ces murs qui nous séparent . *Diplomatie*, Paris, n° 41, nov.-déc. 2009

Chrétien J.-P., dir., 2001 - *Les médias du génocide*. Paris : Karthala, 397 p.

Chrétien J.-P. et Prunier G., dirs., 2003 - *Les ethnies ont une histoire*. Paris : Karthala, 2e éd., 438 p.

Chua A., 2007 - *Le monde en feu Violences sociales et mondialisation*. Paris : Seuil, 346 p.

Cox K., 1991 - Classes, localisation et territoire. In : Lévy J., dir. - *Géographies du politique*. Paris : Presses de la FNSP, p. 161-173

Denécé E. & Poulot F., 2010 - *Dicoatlas des conflits et menaces. Guerres, terrorisme, crime, oppression*. Paris : Belin, 95 p.

Durand M.-F., Martin B., Placidi D. & Törnquist-Chesnier M., 2006 - *Atlas de la mondialisation. Comprendre l'espace mondial contemporain*. Paris : Les Presses de Sciences Po, p. 77-85

Dussouy G., 2011 - Conceptualiser et (re)problématiser la géopolitique sans faire de théorie. *L'Espace Politique*, mis en ligne le 11 février 2011, consulté le 26 mai 2011.

Elias N., 1991 - *La société des individus*. Paris : Fayard, 305 p.

Fautras M., Mauclaire M., Veith B., Blanchon D. et Calas B., 2011 - Des poissons à l'eau de roses. Environnement et développement en post-colonie. In : Thibaut B., dir. - *Territorialités rurales des Suds en question*, actes des 13^{es} Journées de Géographie Tropicale, Toulouse, 16-19 mars 2011, à paraître, 15 p.

Foucher M. et Orcier P., Cartographe, 2010 - *La bataille des cartes. Analyse critique des visions du monde*. Paris : François Bourin Éditeur, Note d'analyse géopolitique, n° 13, 176 p.

Gabriel-Oyhamburu K., 2010 - Le retour d'une géopolitique des ressources ? *L'Espace politique* [en ligne], 12-1- 2010, n° 3, mis en ligne le 11 février 2011 : consulté le 16 avril 2011.

Gauchon P. & Huissoud J.-M., 2008 - *Les 100 lieux de la géopolitique*. Paris : Coll. Que Sais-Je ? , n° 3830, 127 p.

Genevois M., 1950 - Les Épargés. In : *Ceux de 14*. Paris : Flammarion, p. 577-781.

International Crisis Group, Bruxelles, 2007 - Nigéria : mettre fin aux troubles dans le delta du Niger. In : *Rapport Afrique n° 135*. Dakar/Bruxelles : International Crisis Group, 5 déc., 47 p.

International Institute for Strategic Studies, London, 2011 - *Le planisphère des conflits*. Londres : International Institute for Strategic Studies.

Jaglin S., 2005 - *Services d'eau en Afrique subsaharienne. La fragmentation urbaine en question*. Paris : CNRS éditions, 244 p.

Lacoste Y., 2007 - *Atlas géopolitique*. Paris : Larousse, 191 p.

—, 2008 - La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique. *Hérodote*, Paris, n° 130, 3^e trim., p. 17-42.

Le Monde Diplomatique, Paris, 2006 - *L'atlas*. Paris : Le Monde Diplomatique, 194 p.

Levy J., dir., 1991 - *Géographies du politique*. Paris : Presses de la FNSP, 221 p.

Loez A., 2004 - Si loin, si proche du 16 avril : les mutineries de 1917. In : Offenstadt N., dir. - *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*. Paris : Stock, p. 47-61.

Lonsdale J., 2003 - Le cas kenyan : un débat moral et politique. *Politique africaine*, n° 90, juin, p. 17-36

Lussault M., 2009 - *De la lutte des classes à la lutte des places*. Paris : Grasset, 221 p.

Marchal R. et Banegas R., 2005 - *Paxafricana*. Le nouvel interventionnisme libéral. *Politique africaine* n° 98, juin, p. 5-19

Martel F., 2010 - *Mainstream. Enquête sur la guerre globale de la culture et des médias*. Paris : Flammarion, Champs actuel, 581 p.

Moïsi D., 2007 - The Clash of Emotions. *Foreign Affairs*, London, n° 1-2, 2007, cité par Todorov, p. 16.

Moreau Defarges Ph., 2009 - *Introduction à la géopolitique*. Paris : Editions du Seuil, Point Essais, n° 292, 260 p.

Nora P., dir., 1984, 1986, 1992 - *Les Lieux de mémoire*. Paris : Bibliothèque illustrée des histoires, Gallimard, 3 tomes : t. 1, *La République* (1 vol., 1984) ; t. 2, *La Nation* (3 vol., 1986) ; t. 3, *Les France* (3 vol., 1992).

Novosseloff A. & Neisse F., 2008 - *Des murs entre les hommes*. Paris : La Documentation française, 209 p.

Offenstadt N., 2010 - *14-18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine*. Paris : Odile Jacob, 200 p.

Offenstadt N., dir., 2004 - *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire*. Paris : Stock.

Pascal-Mousselard O., 2011 - *Télérama*, n° 3211, 27 juillet, p. 23-24.

Peyroux E., 2004 - *Windhoek, capitale de la Namibie. Changement politique et recomposition des politiques*. Paris : Karthala.

Prost A. et Winter J., 2004 - *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*. Paris : Coll. « J'écris ton nom Liberté », Seuil.

Rzac O., 2009 - *Histoire politique du barbelé*. Paris : Flammarion, Champs, 240 p.

Rosière S., 2007 - Comprendre l'espace politique. *L'Espace Politique* [en ligne], n° 1 : mis en ligne le 16 janvier 2007, consulté le 6 juillet 2011.

Roze A. et Foley J., 1998 - *Les Champs de la mémoire, Paysages de la grande guerre*. Paris : Editions du Chêne.

Sévérino J.-M. & Ray O., 2010 - *Le Temps de l'Afrique*. Paris : Odile Jacob, 345 p.

Subra Ph., 2008 - L'aménagement, une question de géopolitique. *Hérodote*, Paris, n° 130, p. 222-250

Taylor P.J., 1991 - Espace politique et changement social. In : Lévy J., dir. - *Géographies du politique*. Paris : Presses de la FNSP, p.175 -190

Todorov T., 2009 - *La peur des barbares. Au-delà du choc des civilisations*. Paris : Livre de poche, 349 p.

Tripp A.M., 1997 - *Changing the rules The politics of liberalization and the urban informal economy in Tanzania*. Berkeley : University of California Press, 260 p.

Victor J.-Ch., Raison V. & Tétart F., 2006 - *Le Dessous des cartes Atlas géopolitique*. Paris : Arte - éditions Tallandier, 251 p.

Villate R., 1925 - *Les conditions géographiques de la guerre. Étude de géographie militaire sur le front français de 1914 à 1918*. Paris : Payot, 350 p.

Waddington D., Jobard F. et King M., eds., 2009 - *Rioting in the UK and France. A comparative analysis*. London : Willan Publishing.

Weizman E., 2008 - *A travers les murs. L'architecture de la nouvelle guerre urbaine*. Paris : La Fabrique, 102 p.

Welzer H., 2009 - *Les guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle*. Paris : Gallimard, NRF Essais, 365 p.

Wolff S., 2006 - *Ethnic Conflict. A Global Perspective*. Oxford : Oxford University Press, 236 p.

| Résumé |

Une géographie des conflits ne saurait se bâtir sans un scénario-type qui permette de dépasser la simple énumération.

Un conflit est toujours d'intérêt, entre des acteurs dont l'un au moins remettant en cause les procédures de régulation qui fondent l'ordre social et politique préexistant, se mobilise au nom de la justice en développant un discours de victimisation et en avançant des demandes de réparations. Spatialement, le conflit constitue un moment de fragmentation encadré par deux moments de spatialisation, plus pacifiques. L'espace intervient comme théâtre, comme enjeu ou comme opérateur, et ce à différentes échelles.

Les contradictions internes à la mondialisation – notamment entre ses trois composantes principales : démocratisation politique, libéralisation économique et

individuation/individualisation – déterminent dans une large mesure la conflictualité contemporaine et ses gradients locaux. Cependant, ceux-ci sont fortement influencés par les contextes locaux. En Afrique, ces contradictions qui nourrissent la conflictualité globale sont accusées par certaines spécificités dont la forte croissance démographique, la grande mobilité des populations, le passage d'une société de communautés à une société d'individus et l'exigence croissante de démocratie participative et le renouvellement de la dépendance.

MOTS-CLÉS : Afrique, conflit, conflictualité, droit, acteurs, territoire, État.

| **Abstract** |

Introduction to a geography of conflicts ... in Africa

A geography of conflicts would not know how to build itself without a scenario-type who allows to exceed simple listing.

A conflict is always interest, between actors among whom the one at least calling into question the procedures of regulation which melt pre-existing social and political order rallies in the name of justice by developing a speech of victimisation and by moving forward requests of compensations. In the space, conflict constitutes an instant of division supervised by two instants of adaptation, more peaceful. The space intervenes as theatre, as stake or as operator, and it in different ladders.

Internal polarity in globalization – notably between its three main elements: political democratization, economic liberalization and individuality / individualization – determine the contemporary conflictuality to a great extent and its local gradients. However, these are hard influenced by local contexts. In Africa, this polarity which nourish the total conflictuality is accused by some peculiarities of which the strong population growth, the big agility of populations, the passage of a society of communities in individuals' society and the growing requirement of participative democracy and the renewal of dependency.

KEY WORDS : *Africa, conflict, conflictuality, droit, actors, territories, State.*